

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Septembre 2021 - N° 113

C'est la rentrée !



La période estivale se termine et j'espère qu'elle a été agréable pour chacun d'entre vous. Malgré les évolutions successives dues à la situation sanitaire liée au Covid, nous avons pu profiter de moments festifs, de détente et de partage qui ont été précieux pour tous.

La «soirée Guinguette» organisée par notre Comité des Fêtes début juillet dans la cour de l'ancienne école en est un bel exemple, tout comme le forum des associations, organisée par l'association des commerçants du marché et du village ce premier dimanche de septembre. Je tiens à remercier chaleureusement les présidents, messieurs Jean Guilhem et Xavier Salaun, ainsi que tous les bénévoles associatifs qui se sont démenés sans compter pour offrir aux marssacois ces manifestations collectives qui nous ont trop longtemps manqué.



Dans le monde associatif, le succès de la journée des associations devrait à coup sûr permettre une belle reprise des activités. Notre village compte plus de quarante associations qui proposent un très large inventaire d'activités pour tous les goûts et tous les âges. N'hésitez pas à les contacter pour mieux les connaître.



Côté école, après deux mois de vacances, nos jeunes écoliers ont retrouvé le chemin des classes. Avec 266 élèves inscrits, notre groupe scolaire se porte bien et les effectifs par classe restent tout à fait raisonnables. Nous leur souhaitons une très belle année scolaire ainsi qu'à toute l'équipe des enseignants et des agents municipaux qui les aident dans leur tâche.

Du côté des entreprises, la municipalité innove en ouvrant dès maintenant les pages du Marssac Info à tous les entrepreneurs de la commune pour les accompagner sur le chemin de la reprise économique. Avec sa diffusion dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (plus de 1600 !) notre journal est, en effet, un formidable vecteur pour faire découvrir ou redécouvrir le tissu des entreprises marssacoises. Entrepreneurs, vous trouverez toutes les informations utiles dans ce numéro.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Bien à vous,

Anne-Marie Rosé



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
C'est la rentrée	p 4 & 5
Des changements sur la ligne de bus Marssac - Albi	p 6
Restaurant scolaire : un nouveau Portail pour les familles	p 6
Du nouveau dans les assiettes	p 6
Une aide aux frais de transports pour les collégiens	p 7
Aide loisirs enfants : pour une rentrée sportive et culturelle pour tous	p 7
Bonne nouvelle, le Médiabus fait aussi sa rentrée	p 7
De retour dans notre église	p 8
3 ^{ème} édition de « Fermes en ville »	p 8
Une mobilisation exemplaire	p 8
Venez découvrir le patrimoine de Marssac	p 9
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 10 à 14
77 ^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac	p 14
Rando zéro déchet	p 15
Listes des associations de Marssac	p 16
Le Badminton, un sport pour toute la famille	p 17
« Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yoga », et c'est reparti !	p 18
Cap Atout Age reprend du service	p 19
C'est la reprise pour la Gymnastique Volontaire	p 19
Halte Répit Détente : Le planning de la rentrée	p 19
Cette année, mettez-vous au tennis	p 20
Le Pass'Sport, pour une rentrée sportive	p 20
Foot : une ambition commune	p 20
Les Amis de l'Ecole : association en danger !	p 21
Clap de fin pour le Wa-jutsu Club de Marssac	p 21
C'est la rentrée au Judo Club Marssacois	p 22
Cmonécole porte la voix des parents d'élèves	p 22
Le Centre Chorégraphique Duolab fait sa rentrée	p 23
Urgent offre d'emploi	p 23
Centre artistique Ambiance Scandale saison 9	p 24
Covid, un rappel nécessaire	p 24
Le catéchisme à Marssac	p 25
La sophrologie fait sa rentrée	p 25
Nouveau à Marssac : Franconet Convoyage et Services	p 26
Numéros utiles	p 26
Nouveau à Marssac : salon de coiffure SCULPT'HAIR	p 27
Entrepreneurs, le Marssac Info vous ouvre ses pages !	p 27
A la rencontre des jeunes du territoire	p 28

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale,

reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à redaction@letarnlibre.com

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à communication@marssac-sur-tarn.fr



Suivez-nous sur facebook : Marssac sur Tarn

Prochaine parution du Marssac Info : octobre 2021

Envoyez vos articles avant le 15 septembre à communication@marssac-sur-tarn.fr

Les travaux sur notre commune

Du côté de l'école maternelle



Une classe «toute neuve» pour la rentrée des tout-petits

C'est une classe toute pimpante que nos jeunes élèves vont découvrir à la rentrée. Celle-ci a fait l'objet d'une rénovation complète, du sol au plafond. Les travaux ont été réalisés par nos agents (déménagement, peinture des murs), par l'entreprise Lacombe (peinture du plafond) et l'entreprise Astic Nettoyage (réfection du sol avec mise en œuvre d'une cire de protection).



Des barrières de protection pour le portail d'entrée-sortie des maternelles dans la rue de l'Eglise

Testée depuis plusieurs mois, l'utilisation de ce portail donne toute satisfaction pour la gestion des entrées et sorties des élèves de moyenne et grande section. Les barrières de sécurité provisoires ont donc été remplacées par des barrières fixes qui ont été installées par les agents du service voirie de l'Agglomération.



Entretien des préaux

Très abîmées par les affres du temps, les boiseries des préaux de la maternelle ont fait l'objet d'un lasurage soigné qui a été réalisé par l'entreprise Lacombe.

Du côté du CLAE



Toiture rénovée

Les avants-toits en bois de la toiture sur la partie la plus ancienne du CLAE (ancienne maison «Sonadelles» rachetée par la mairie en 2005) n'avaient fait l'objet d'aucune retouche lors des travaux de construction du bâtiment. Les rives de toiture ont été remises en état et le faîtage a été refait. Le chantier, qui a duré plus d'un mois, a été mené par l'entreprise Poquet.

Nouvel espace de vie pour les enfants

La cour située à gauche du bâtiment du CLAE restait interdite aux enfants, la PMI ayant émis des réserves sur la dangerosité de la murette présente sur les lieux.

Celle-ci a été démolie et cet espace, bien ombragé, pourra bientôt être réouvert aux enfants.



Désherbage de nos cimetières

La météo restant peu ensoleillée, les herbes folles se sont très vite épanouies dans les allées des cimetières Saint-Orens et le Buc cet été. Deux associations ont été appelées en renfort pour faire face à ce trop-plein de vigueur :

le CPIE qui est intervenu mi-juillet et l'association Inter Quartiers à la mi-août.



Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr



Grand nettoyage à l'aire de jeux des Tilleuls
Située au cœur du vieux Marssac, cette belle aire a fait l'objet d'un nettoyage haute pression de toutes les structures de jeux présentes sur le site, réalisé par nos agents municipaux.



Abattage du grand ormeau de la rue Jean Jaurès

Malgré les efforts de la municipalité qui a fait tout son possible pour le conserver, les risques encourus étaient devenus trop importants du fait des branches mortes, devenues au fil du temps de plus en plus menaçantes pour les maisons riveraines. C'est l'entreprise Agri-Sud-Ouest qui a pris en charge l'opération.



Suivez-nous sur facebook : Marssac sur Tarn

C'est la rentrée !



Effectif rentrée 2021/2022

Le directeur reçoit les familles sur rendez-vous préférentiellement le jeudi et le vendredi.

Enseignants	Classes	Effectifs
Linette ARMENGAUD	Petite section maternelle	25
Carine BAYLE - Carole DEBORDE	Moyenne section maternelle	24
Laurence MARCHAL	Moyenne et grande section maternelle	23
Betty ETIENNE	Grande section maternelle	23
Marie-Véronique DROUARD-GUIET - Carole DEBORDE	CP	24
Muriel LACAZE	CP - CE1	23
Carole LACOMBE - Carole DEBORDE	CE1 - CE2	23
Solange ROBLES	CE2	26
Joël SCAINI - Manon GENDRE	CE2 - CM1	24
Laurence ROUMEGOUX - Manon GENDRE	CM1 - CM2	24
Sandrine KUBANIK	CM2	27
TOTAL ELEVES		266



Côté transports, la ligne L devient la ligne 14

ligne 14 - MARSSAC > ALBI centre-ville

Celle-ci est désormais desservie par un autocar, ce qui permet de réduire le temps de parcours Marssac-Albi de 10 à 15 minutes. Par ailleurs deux nouveaux

arrêts sont desservis : Tourseilles et la zone d'activité Eco2Rieumas.

MARSSAC → ALBI centre-ville

	période scolaire lundi à vendredi	
Tourseilles	7:10	8:10
Saint-Exupéry	7:12	8:12
Trincode	7:13	8:13
Mimosa	7:15	8:15
Ecole Mairie	7:16	8:16
Jean Jaurès	7:19	8:19
Violette	7:20	8:20
ZAC	7:21	8:21
Rd Point Lamartine	7:24	8:24
Rieumas	7:26	8:26
Rd Point du Séquestre	7:31	8:31
Université	7:36	8:36
Gare Albi-ville	7:38	8:38
Hôpital - Médiathèque	7:39	8:39
Place Jean-Jaurès	7:40	8:40
Teussier	7:45	8:45

Albi centre-ville → MARSSAC

	période scolaire lundi mardi jeudi et vendredi			
	mercredi			
Bellevue	12:10	16:05	17:05	17:55
Place-Jaurès (Jardin National)	12:20	16:15	17:15	18:05
Hôpital - Médiathèque	12:21	16:16	17:16	18:06
Gare Albi-ville	12:22	16:17	16:17	17:07
Université	12:23	16:18	16:18	17:08
Rd Point du Séquestre	12:28	16:23	17:23	18:13
Rieumas	12:33	16:28	16:28	17:18
Rd Point Lamartine	13:35	16:30	17:30	18:20
ZAC	12:37	16:32	17:32	18:22
Violette	12:38	16:33	17:33	18:23
Jean Jaurès	12:39	16:34	17:34	18:24
Ecole Mairie	12:40	16:35	17:35	18:25
Mimosa	12:41	16:36	17:36	18:26
Trincode	12:42	16:37	17:37	18:27
Saint-Exupéry	12:43	16:38	17:38	18:28
Tourseilles	12:45	16:40	17:40	18:30

En dehors de ces horaires, le samedi et pendant les vacances scolaires le transport à la demande (TAD) prend le relai.
Infos sur : www.grand-albigeois.fr ou par téléphone 05 63 76 06 16

Côté restauration scolaire, un nouveau Portail famille pour les parents d'élèves

Plus simple, plus convivial, plus complet, ce nouveau portail remplace désormais le précédent pour toutes les démarches relatives au restaurant scolaire de l'école de Marssac :

- Inscrire ou désinscrire les enfants à la cantine,
- Régler les factures,
- Consulter les historiques,
- Être informé sur l'actualité du restaurant scolaire.

Il est accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone connecté à Internet.

Les parents peuvent également télécharger l'application mobile «BL Portail Famille» sur Apple ou Android.

Un identifiant est nécessaire pour se connecter. N'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous donnera votre identifiant et vous apportera tous les renseignements nécessaires quant à l'utilisation du Portail.

Contact : Mme MALROUX-SANCHEZ Nathalie
Tél : 05.63.55.40.47,
Mail : accueil@marssac-sur-tarn.fr



Du nouveau dans les assiettes

Plus de qualité à la cantine avec l'application, dès la rentrée, de la loi Egalim qui exige 50 % de la commande annuelle en produits bio et produits certifiés (Haute Qualité Environnementale, Label Rouge, AOC, IGP...).

Plus de diversité aussi, avec un repas végétarien servi une fois par semaine (protéines végétales, légumineuses, céréales...).

Côté aides aux familles, le CCAS toujours à l'œuvre

Une aide aux frais de transports pour les collégiens

Mise en place dès cette année par le CCAS de Marssac, cette aide concerne les collégiens scolarisés sur le territoire de l'Albigeois qui prennent le bus pour se rendre dans leur établissement.

Calculée en fonction du revenu fiscal de référence du foyer, du nombre d'enfants et du nombre de voyages, cette aide peut varier de 5 à 44 euros par enfant.

Vous souhaitez en savoir plus ou obtenir le formulaire à remplir pour bénéficier de cette aide, contactez le CCAS de Marssac au 05 63 55 07 48 ou par mail : accueil@marssac-sur-tarn.fr ou téléchargez-le sur : www.marssac-sur-tarn.fr



Une aide loisirs enfants : pour une rentrée sportive et culturelle pour tous



Comme tous les ans, le CCAS renouvelle l'attribution de l'aide annuelle aux familles rencontrant des difficultés financières pour l'inscription de leurs enfants aux différentes activités sportives ou culturelles proposées par les associations et/ou clubs de Marssac. (*)

Qui peut en bénéficier ?

Les enfants âgés de 4 à 11 ans (au 31/12/2021).

Conditions d'octroi : cette aide est soumise à conditions de ressources.

Quelles démarches doit-on effectuer ?

- Retirer un dossier de demande d'aide du CCAS, à la Mairie de Marssac,
- Retourner avant le 30/09/21, à la Mairie, le dossier complet accompagné des pièces demandées.

Les dossiers sont traités selon leur ordre d'arrivée. L'aide est directement versée à l'association ou au club où s'inscrit l'enfant.

(*) Exceptionnellement : pour certaines activités n'existant pas sur la commune, la demande d'aide pourra être prise en compte après avis de la commission du CCAS.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr



Bonne nouvelle, le Médiabus fait aussi sa rentrée

Très attendu par tous les amoureux de la lecture, le Médiabus reprend du service le 14 septembre prochain, tous les mardis, sur le parking de la rue des Ecoles de 15h30 à 17h30. Notons qu'au-delà des livres on y trouve aussi des revues, des CD, des DVD, des jeux... qu'on peut emprunter ou consulter sur place. Il y en a pour tous les goûts !

Bon à savoir : pour ceux qui ont des difficultés pour monter les marches du bus à l'avant, une plateforme élévatrice permet un accès facilité à l'arrière.

De retour dans notre église



Confié au talent de l'atelier Sophie Nicolas début janvier, c'est à la mi-août que le tableau de l'Assomption et du couronnement de la Vierge nous est revenu, superbement rénové, dans l'église de Marssac.

De petite taille, cette discrète huile sur toile mentionnée dans le

procès-verbal de visite de Mgr Le Goux de la Berchère le 14 juin 1700 était devenue au cours des ans quasiment invisible aux yeux des fidèles et des visiteurs. Sa rénovation a été rendue possible grâce au soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), de la Région, du Département, du Diocèse et de la commune.

Les personnes intéressées pourront la découvrir le dimanche 19 septembre à l'occasion de la journée du patrimoine. (Eglise ouverte de 15h à 18h).



3^{ème} édition de «Fermes en ville»

Une quarantaine de producteurs, apiculteurs, éleveurs, vigneron, représentants d'AMAP ou de drive fermier seront présents sur le campus de Fonlabour le **26 septembre prochain**, pour la 3^{ème} édition de «Fermes en ville».

Cette sympathique manifestation, toute proche de Marssac, est ouverte à tous. N'hésitez pas à aller y faire un tour !

www.grand-albigeois.fr/1392-fermes-en-ville.htm

Une mobilisation exemplaire !

Courant de l'été, un incendie a ravagé la maison qu'occupaient Mme V., son fils et son petit-fils. En seulement quelques minutes ils ont tout perdu !

Très rapidement la solidarité villageoise et municipale s'est mise en place : dons de vêtements, de produits de première nécessité, d'électroménager et de meubles, mobilisation de volontaires pendant trois week-ends d'affilée pour déblayer les gravats du sinistre (benches mise à disposition par la mairie), accompagnement des membres de la famille dans leurs démarches administratives par les élus du CCAS et les services du conseil départemental. Relais sur France Bleu. Versement des fruits de la quête d'un mariage, mise en ligne d'une cagnotte sur internet...

Si vous aussi, vous souhaitez aider cette famille qui a tout perdu, contactez la mairie ou suivez le lien de la cagnotte : <https://cagnotte.galeriela-fayette.com/cagnotte/FEy2T0wx>.



Suivez-nous sur facebook : **Marssac sur Tarn**

MARSSAC

19 SEPTEMBRE 2021

ENTREE LIBRE
15h à 18h



*A l'occasion des
journées européennes
du patrimoine,
découvrez le patrimoine
de notre commune*



DOMAINE DU BUC

- **Visite du pigeonnier**
- **Visite du petit musée d'outils anciens**
- **Exposition photos sur les pigeonniers du Tarn**

EGLISE SAINT-ORENS

- **Découverte des fresques de Nicolas Greshny**
- **Mise en lumière des tableaux restaurés**
- **Visite du clocher**



Tél 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

- CONSEIL MUNICIPAL n° 21/04 -

Compte-rendu de séance
Séance du 21 juillet 2021
19 h

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Jean-Pierre CASSAGNES, Myriam DELARUE,
Dominique FERRIÈRE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoints.

Marie-Véronique DROUARD-GUIET, Véronique GUITTARD, Pierre MAZURIER, Sabine MEKHFI, Laurence MOULIS, Philippe SARDA, Thierry STÉFANON, Aurélien THISSIER, Mireille VAUR, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Charlotte ANDRÉ représentée par Anne-Marie ROSÉ
Michel GASC représenté par Myriam DELARUE
Gilbert ROCHE représenté par Dominique FERRIERE

Absents excusés : Fanny BOULZE, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Mélanie RAMOS

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 15 juillet 2021

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission

Le Conseil municipal, sur le rapport et la proposition de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-4,

Vu le Code électoral, notamment l'article 270,
Considérant que Monsieur DAVID BITON, élu de la liste «Un nouvel élan pour Marssac», a présenté sa démission de ses fonctions de conseiller municipal le 28 juin 2021,

Considérant que conformément à l'article 270 du Code électoral le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,
Considérant que les candidats venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, Monsieur Patrice MALVAULT et Madame Marie-Josée DI PUMPO, ont fait part de leur décision de ne pas siéger au sein du conseil municipal,
Considérant que Monsieur Aurélien THISSIER, 4^{ème} candidat sur la liste, a fait connaître son accord pour intégrer le conseil municipal

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Aurélien THISSIER en qualité de conseiller municipal.
PREND ACTE de la modification du tableau du conseil municipal, joint en annexe.

Décisions du Maire prises par délégation du conseil

municipal

Madame le Maire indique qu'elle a signé trois marchés conformément aux délégations du conseil municipal du 15 juin 2020, à savoir :

- Marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide : la société CRM a été retenue, pour un budget de 89 890 € HT.

Ce marché est signé pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique de la salle polyvalente : le cabinet AATC a été retenu, pour un budget de 74 000 € HT.

- Marché de vidéoprotection 4^{ème} tranche : Le marché a été attribué à l'entreprise Ipérior pour un budget global de 149 758.03 € HT.

ORDRE DU JOUR :

Finances

1. Valorisation du coût horaire moyen des agents techniques pour le calcul des travaux en régie
2. Demande de subvention Aménagement de zones de détente
3. Demande de subvention Vidéoprotection
4. Modification du plan de financement de la salle polyvalente

Ressources humaines

5. Risque prévoyance des agents – adhésion à la procédure mutualisée de mise en concurrence
6. Adhésion au service commun Finances/budget et ressources humaines de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Urbanisme

7. Convention d'autorisation de passage et de réseaux souterrains sur le domaine privé de la commune
8. Cession de terrain lotissement Beau Site
9. Déplacement de la limite d'agglomération rue St Barthélémy
10. Acquisition de terrains impasse La Grioulié

Questions diverses

1 – DETERMINATION DU COUT MOYEN HORAIRE DU PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES APPLI-CABLE AUX TRAVAUX EN REGIE

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES indique qu'il est nécessaire de délibérer sur le coût horaire moyen des agents des services techniques afin de pouvoir valoriser le coût des travaux effectués en régie à transférer en section d'investissement, ce qui permet à la commune de valoriser son patrimoine et de récupérer une partie de la TVA payée sur les fournitures par le biais du FCTVA.

La méthode de calcul adoptée prend en compte les coûts directs des services techniques + charges indirectes connexes. Ce coût peut être majoré de 20% pour prendre en considération des temps imputables à la prestation effectuée par l'agent (déplacements, achat de matériel ou fournitures etc...).

Le coût horaire moyen du personnel technique ainsi calculé s'établit à 32 €.

Entendu les motifs et la méthode exposés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité ;

- DECIDE de fixer le coût horaire moyen du personnel technique à 32 €/heure,

- DIT que ce coût pourra être majoré de 20%, soit 38 €, pour prendre en considération des temps imputables à la prestation réalisée par l'agent (déplacements, achat de matériel ou fournitures etc...).

2 – DEMANDE DE SUBVENTIONS : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

Le groupe de travail Cadre de vie propose de déposer une demande de subvention au titre du renforcement de la qualité du cadre de vie des quartiers périphériques de la ville.

Celle-ci porte sur deux opérations :

La réalisation, dans ces quartiers, d'une deuxième tranche d'installation d'assis-debout et de bancs ergonomiques adaptés aux personnes âgées, à l'identique de l'opération déjà réalisée en centre-ville qui a rencontré un franc succès.

L'aménagement de nouvelles structures de jeux pour les enfants, propre à renforcer le lien social et à revitaliser la vie dans les quartiers.

Madame le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l'État (DETR) et du Département.

Le plan de financement s'établirait comme suit :

DEPENSES

Achat de bancs, assis-debouts et corbeilles	13 003.00 €
M.O (travaux en régie) 100 h X 32 €	3 200.00 €
Jeux selon devis joints	26 148.00 €
M.O. (travaux en régie) 300 h X 32 €	9 600.00 €
Total HT	51 951.00 €

RECETTES

DETR 30 %	15 585.30 €
Département 30 %	15 585.30 €
Commune	20 780.40 €
Total	51 951.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
 - Charge Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Département et de l'État
 - Autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce dossier

3 - DEMANDE DE SUBVENTION - VIDEOPROTECTION

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

La dernière tranche du marché de vidéoprotection a été attribuée. Le montant des travaux s'élève à 149 758 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès du Département.

Pour rappel, le dossier a déjà bénéficié du financement de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 52 250 € en 2020. Le nouveau plan de financement s'établirait comme suit :

DEPENSES

Maîtrise d'œuvre	7 645 €
Achat et pose caméras	
Mise à niveau du serveur	149 758 €
TOTAL HT :	157 403 €

RECETTES

Subvention DETR	52 250 €
Département 30 %	55 091 €
Commune	50 062 €
TOTAL HT :	157 403 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
 - Charge Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Département
 - Autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce dossier

4 - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT - SALLE POLYVALENTE

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

L'État a octroyé une subvention de 42% (au lieu des 40% demandés dans le plan de financement initial) pour les travaux de la salle polyvalente, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Les services de l'État demandent à la commune de reprendre une délibération pour intégrer le nouveau taux de 42% dans le plan de financement tout en respectant la limite des 80 % de subventions autorisés par opération.

Le plan de financement modifié s'établirait comme suit :

Dépenses

Travaux de rénovation énergétique	911 900
Travaux d'amélioration	86 100
MO - CT - SPS - Géomètre.... (rénov.énergét.)	155 585
MO - CT - SPS - Géomètre.... Trx d'amélioration	19 979
Total HT	1 173 564

Recettes

DSIL	42%	492 897
Département	19%	222 977
Région	19%	222 977
Commune		234 713
Total		1 173 564

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
 - Charge Madame le Maire de transmettre ce nouveau plan de financement auprès des services de l'État, du Département et de la Région
 - Autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à l'accomplissement de ce dossier

5 - RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS - ADHESION A LA PROCEDURE MUTUALISEE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION

Présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION

Depuis 2015, les agents de plusieurs des communes du territoire et de l'agglomération peuvent bénéficier d'une couverture en matière de prévoyance dans le cadre d'une convention de participation.

La convention, d'une durée de 6 ans, arrive à échéance. Il convient donc de relancer une consultation.

Dans ce cadre, il est proposé à l'ensemble des collectivités et établissements du territoire de l'agglomération de se regrouper pour mettre en œuvre la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation.

Il est précisé que l'adhésion à la procédure de consultation est facultative, et fait l'objet de la présente délibération. Par ailleurs, elle n'emporte pas décision de signer la convention de participation : chacun restera libre d'adhérer à la convention de participation ou d'y renoncer.

De plus, en cas d'adhésion, la fixation ou l'évolution éventuelle d'une participation employeur relève des prérogatives de chaque collectivité.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation financière des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Considérant l'intérêt d'une protection sociale complémentaire prévoyance pour les agents de la collectivité, et de participer à une mise en concurrence mutualisée pour leur permettre d'en bénéficier au meilleur rapport qualité prix,

Le conseil municipal, entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de prendre part à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance par mutualisation des risques avec les collectivités adhérentes

- DECIDE de donner mandat à la communauté d'agglomération en vue de conduire les opérations de mise en concurrence

- PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer la convention ou de ne pas donner suite

6 - ADHESION AU SERVICE COMMUN FINANCES/ BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS
Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

En application des dispositions de l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 (art.

67), qui permet à un établissement public intercommunal de créer, en dehors des compétences transférées, des services communs avec une ou plusieurs de ses communes membres,

La Communauté d'Agglomération a créé le 1^{er} janvier 2015 :

- un service commun Finances et Budget,
Ce service commun, composé initialement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et les communes de Lescure d'Albigeois et de Terssac, s'est étendu depuis aux communes de Saint-Juéry, Cunac, Castelnaud de Lévis, Dénat, Cambon, Rouffiac et Fréjairrolles.

- un service commun Ressources Humaines,
Ce service commun, composé initialement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et les communes d'Albi et de Terssac, s'est étendu successivement aux communes de Saint-Juéry, Lescure, Cunac, Rouffiac, Castelnaud de Lévis, Cambon et Fréjairrolles.

Il est proposé au conseil municipal de rejoindre les services communs Finances/ Budget et Ressources Humaines à compter du 1^{er} octobre 2021, selon les modalités présentées dans le projet de convention joint à la présente délibération.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE d'approuver l'adhésion aux services communs Finances/Budget et Ressources Humaines à compter du 1^{er} octobre 2021

- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour formaliser cette adhésion.

7 - CONVENTION DE SERVITUDES – ACQUISITION D'UN TERRAIN

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué à l'urbanisme.

DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP informe l'assemblée que l'entreprise AC Développement, représentée par Monsieur Cédric MOUYSSET a le projet de construire entre trois et cinq maisons individuelles sur un terrain privé, en cours d'acquisition, section AD n° 155 situé à l'arrière de la rue des Trincades.

Ce projet implique la création d'une voie d'accès aux futures habitations et l'installation de réseaux souterrains sur la parcelle section AD n°172 appartenant au domaine privé de la commune. Il serait donc nécessaire de signer une convention de servitudes de passage et de réseaux souterrains au profit de l'entreprise AC Développement sur ladite parcelle.

En contrepartie, l'entreprise AC Développement s'engage à céder gratuitement à la commune une partie de la parcelle AD 155, d'une surface d'environ 400m², située dans le prolongement de la parcelle AD N°172. La surface et le tracé précis devront être définis par un géomètre expert à la charge du porteur de projet.

L'objectif est de relier à terme la rue des Trincades à la rue Charcot.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande formulée par Monsieur MOUYSSSET,
Vu les termes du projet de convention de servitude,
Vu l'engagement de l'entreprise AC Développement de céder gratuitement une partie de la parcelle AD 155 à la commune,
Oùie l'exposé de Monsieur Joël LOUP,

A l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à signer une convention de servitude de passage et de réseaux souterrains au profit de l'entreprise AC Développement sur le terrain situé section AD n° 172 au lieu-dit Les Zagadiès Sud
- DIT que les travaux d'accès à ladite parcelle à construire seront à la charge du pétitionnaire
- APPROUVE l'acquisition à titre gracieux d'une partie de la parcelle section AD n°155 dans le domaine privé de la commune, telle que dessinée sur le plan joint en annexe
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte notarié ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

8 - TRANSFERT DU DOMAINE PUBLIC VERS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE EN VUE D'UNE CESSION A UN PARTICULIER

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué à l'urbanisme.

DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP soumet au Conseil Municipal la demande de M REY Diego concernant sa requête d'acquérir une portion de voirie communal d'environ 74m², déjà incluse à l'intérieur de sa propriété et qui ne présente aucun autre intérêt que de desservir sa propre maison située au 13 lotissement beau site (parcelles section ZA numéros 29, 30, 31, 32 et 100).

Considérant la demande présentée par Monsieur REY,
Considérant la configuration de la partie concernée,

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert de la portion de voirie communale concernée dans le domaine privé de la commune;
- AUTORISE la cession gratuite de la parcelle comme indiqué sur le plan ci-joint ;
- RAPPELLE que les frais notariés ainsi que tous les frais annexes afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

9 - DEPLACEMENT DE LA LIMITE D'AGGLOMERATION - RD 13 RUE SAINT BARTHELEMY

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué à l'urbanisme et Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux Travaux.

DELIBERATION

Dans le cadre de l'aménagement piétonnier de la rue Saint Barthélémy (RD 13), Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au déplacement de la limite d'agglomération située

actuellement au PR 37 +070.

Elle propose en conséquence de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération sur la RD 13 au PR 37 + 010.

Considérant l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ainsi que les textes qui l'ont modifié et complété ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- DECIDE que la limite d'agglomération est modifiée sur la RD 13, Rue Saint Barthélémy, et déplacée du PR 37 + 070 au PR 37 + 010,
- CHARGE Madame le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

10 - TRANSFERT DE PARCELLES PRIVEES : IMPASSE DE LA GRIEULIE

Présenté par Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué à l'urbanisme.

DELIBERATION

Par courrier du 2 novembre 2020, la SCP VITANI-BRU, nous indique avoir été désignée en qualité de liquidateur de la société dénommée SARL Constructions Artisanales Tarnaises et Aveyronnaises (CAAT).

Les parcelles cadastrées section AA n° 421 (72 m2) et 422 (788 m2), appartenant à la SARL CAAT, en liquidation judiciaire, constituent les voiries du lotissement « La Griéulié » dont le permis d'aménager a été accordé par la mairie en 1987. Les 5 lots qui utilisent la voirie sont situés au fond de la parcelle n° 422. Cette voirie qui est en impasse est fermée à la circulation routière.

La SCP VITANI-BRU s'est rapprochée de la commune concernant l'intégration de ces parcelles dans le domaine communal.

Madame le Maire indique, qu'à ce jour les riverains entretiennent cette voirie dans la mesure de leurs moyens, et qu'ils ne souhaitent pas qu'elle soit ouverte à la circulation publique. Il apparaît par ailleurs que les parcelles AA 421 et 422, qui constituent la voirie du lotissement, ne sont pas suffisamment en bon état pour être intégrées dans le domaine public de la commune conformément aux règles générales de transfert de voirie requises par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et à la délibération du conseil municipal du 30 janvier 2014.

Il est précisé que, de son côté, la commune a construit une nouvelle école, située rue Lilian Doire. De nombreux parents empruntent cette rue en voiture pour y déposer leurs enfants, ce qui pourrait, en cas d'augmentation des effectifs, entraîner des problèmes de saturation de véhicules aux heures d'entrées et de sorties de classes. Dans ce cas, l'ouverture à la circulation de l'impasse de la Griéulié pourrait être envisagée, ce qui impliquerait pour la mairie de mettre la voirie aux normes et de la transférer dans le domaine public de la commune.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'intégrer l'impasse de la Griéulié (parcelles n° 421 et 422 de la section AA) dans le domaine privé de la commune et de signer une convention d'entre-

tien de la voirie avec les propriétaires des cinq lots concernés. Cette convention sera valide tant que la commune conservera la voirie dans le domaine privé de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- ACCEPTE le transfert amiable, à titre gratuit, des parcelles cadastrées section AA numéros 421 et 422 dans le domaine privé de la commune
- DIT qu'une convention d'entretien de ces parcelles sera signée entre les propriétaires concernés et la commune

- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

Il est précisé que Monsieur Thierry STEFANON, personnellement concerné par cette délibération, n'a pas pris part au vote.

La séance est levée à 20h10

77^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages environnants en août 1944

Discours de M. Gilbert Gineste, Président des Anciens Combattants du secteur de Gaillac



«Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Messieurs les Officiers, sous-officiers et hommes du rang. Mesdames et Messieurs, chers amis.

En ce jour du 77^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des environs, nous nous devons, nous, Anciens Combattants de toutes associations, de commémorer ces faits historiques, car nous ne pouvons oublier que c'est grâce à ces femmes et hommes, que j'ai souvent nommés « Les Soldats de l'ombre » qui ont, au péril de leur vie, défendu avec acharnement leur pays, notre pays, «la France».

Ce sont ces «Forces Françaises de l'Intérieur» qui, après «l'appel du Général De Gaulle» depuis Londres, par leur pugnacité, n'ont pas hésité un instant à se regrouper pour affronter un ennemi bien plus aguerri,



et ont réussi à le repousser hors de nos frontières afin de libérer la France.

Comme je le fais tous les ans, je remercie au nom du groupe «Vendôme», la population de Marssac qui n'a pas hésité, au lendemain de l'affrontement meurtrier qui avait eu lieu en bordure de la RN 88, à proposer ses caveaux afin de recueillir provisoirement les corps des victimes tuées lors de cette attaque.

Nous nous devons, Mesdames et Messieurs, de vous dire encore aujourd'hui merci pour ce geste patriotique.

Vous avez constaté qu'il manque à cette cérémonie Madame Renée Metge, née Taillefer, Présidente du groupe «Vendôme», qui nous a quittés le 12 Février 2016.

La personne qui était à mes côtés il y a 4 ans était un rescapé de ce combat du 17 Août 1944, en la personne de Monsieur Joseph Bronzini, qui avait été fait prisonnier par les soldats allemands lors de cette attaque. Il avait fait le déplacement depuis Marseille où il résidait pour commémorer avec nous ces cérémonies. Le 25 septembre 2017, Monsieur Joseph Bronzini, âgé de 94 ans nous a quittés.

Ont-ils, ces jeunes maquisards, pensé un seul instant qu'ils ne pourraient pas revenir de cette mission qu'ils avaient mise en place sur cet itinéraire ? Ont-ils mis en balance leur espoir de vie et la douleur de leurs proches ? Eurent-ils peur lors de ce qui devint leur ultime engagement ? Autant de questions sans réponse.

Ils ont accepté de se sacrifier pour donner dignité et honneur à la France.

A nous aussi de nous impliquer auprès de nos enfants et petits-enfants afin de leur rappeler qu'il ne faut jamais baisser les bras face à un ennemi impitoyable. Et c'est dans le courage et l'abnégation que ces jeunes maquisards ont obtenu la victoire.

Vive la République,
Vive la France,
Vive la France libre.»



Rando zéro déchet

Samedi 9 octobre
Marssac/Tarn



**Certains
jettent !**



D'autres ramassent !



Et VOUS ?

**Rendez-vous à toutes et à tous dès 8h30
devant la Mairie (café offert)**

**Manifestation organisée par le Conseil Municipal
et la commission cadre de vie .**

N'oubliez pas gants et gilets jaunes.



Mairie de Marssac
Tél 05 63 55 40 47
www.marssac-sur-tarn.fr



Voici venir la rentrée des associations avec un choix, toujours très riche, d'activités ouvertes à tous les âges. La qualité de ce qu'elles nous proposent est bien le signe de cette vitalité qui fait l'attractivité de notre commune.

ACTIVITÉS SPORTIVES & PHYSIQUES

Albi Marssac Tarn Football

Centre Artistique Ambiance Scandale (Danse)
Autan pour soi (Yoga-Qi Gong-Relaxation)
Gymnastique Volontaire (Adultes et Seniors)
Judo Club Marssacois
La Boule Marssacoise
Les Rives du Tarn Running (Course à pied, marche)
Marssac Athletic Rugby Club (M.A.R.C.) (Rugby XV)
Marssac Aventure (Foot en salle, VTT)
Marssac Badminton
Marssac Basket Club
Marssac Florentin Aussac Tennis Club
Marssattack Hand Ball Club
Marssac Rugby XIII
Marssac Volley Club
Pleine Conscience de soi (Méditation)
Sabor a mi (Salsa cubaine)
Team Punisher (Airsoft)
Centre Chorégraphique Duolab

ACTIVITES DE LOISIRS & CULTURELLES

Albigeois Québec
Association Culturelle (Musique)
Chabo Club FRANCE (regroupement d'éleveurs de poules de race Chabo)
Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn
Endacom e d'aici (occitan)
Génération Mouvement Club de l'amitié et des aînés ruraux
Les Amis de l'Ecole (Association des parents d'élèves)
Les Amis des Cartes
Les Planches (Théâtre)
Mélodie N'Sol (Chorale)
Micro Média Informatique
Miniatures Agricoles du Sud-Ouest
Scrabble Marssacois
Si tu Rêves de Fruits Divins (actions écologiques et permaculture)
Tempo Harmony (Groupe vocal)
Passion et Talent (Loisirs créatifs)

ASSOCIATIONS SOCIALES & EDUCATIVES

Aide à Domicile en Milieu Rurale (A.D.M.R.)
Association des crèches de Marssac et Terssac
Cmonécole (Représentants des parents d'élèves)
Comité Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.)

Garder le lien (Espace solidarité et partage)
La Clé des Champs (CLAE et Centre de Loisirs)
Vie Saine et Evolution spirituelle

PERSONNES A Contacter

François ENGUILBERT 06.82.30.42.32
Bernard ESPIÉ 07.86.87.64.73
Mathieu KHADRIA 06.75.57.64.72
Véronique NEUVILLE 06.83.82.54.79
René ROUTABOUL 05.63.55.21.30
Luc JUBERT 06.49.52.32.20
Christian BAÏTA 06.12.70.57.04
Christian MALLOL 05.63.53.27.39
Didier CANIVENC 07.86.79.69.66
Laurent VAUR 06.30.58.27.29
Lucie BACCIOTTI 06.71.78.19.22
Jean-Michel ALAUX 06.81.96.97.64
Stéphane ROLAND 06 87 13 45 04
Jean Maliki BELLAMY 07.81.91.15.55
Claude BRISSEBRAT 06.69.56.50.17
Denis LAURANÇON 06.80.02.25.35
Nicolas PASAMAR 06.23.56.71.57
Oscar DELIS BARCELO 06.42.87.01.37
Bruno FAYON 06.23.94.74.56
Magali EUDIER 06.60.28.93.41

TELEPHONE

André LAGRANGE 05.63.53.16.56
Nelly LEVEAUX 06.70.07.04.76
Grégory BLANC 05.63.60.57.26
Jean GUILHEM 06.63.67.58.18
Laetitia CORON 06.15.34.17.74
Pierre ROCHE 05.63.55.41.07
Sandra FERNANDEZ 06.98.04.54.78
Ali RAMRANE 07.87.44.34.05
Bénédicte GRAFF 06.22.22.95.27
Françoise GRAFF 05.63.53.36.82
ASTIE Arnaud 06.33.93.33.42
Jean-Luc BOURREL 06.88.05.03.78
Yvonne POULARD 05.63.53.16.65
Alain CHARLOT 06.98.24.70.70
Suzanne KHADRIA 06.83.50.87.05
Ginette GILLES 05.63.38.69.85

Marie-France BORIES 05.63.53.09.83
Bénédicte ALBERT 05.63.53.15.88
Laurence MOULIS 06.28.19.48.73

Bernard MOSAGNA 05.63.53.28.34
Fabrice ORIONNOT 06.45.81.62.31
Séverine COSTES 05.63.81.51.02
Jean-Paul BONNEVILLE 05.63.55.45.56

Certaines associations sont en plein essor, d'autres sont en «dormance»... La liste que nous vous proposons ici est la plus à jour possible. Si vous avez des informations ou des changements à nous communiquer, n'hésitez pas :

05.63.55.40.47 accueil@marssac-sur-tarn.fr



LE BADMINTON, un sport POUR TOUTE LA FAMILLE

A LA RENTREE , VENEZ ESSAYER,

2 SEANCES DE BAD OFFERTES



LUNDI

FAMILY BAD : 18h à 19h
(parent + enfant licenciés)

ADO : 18h 19h30
(à partir de 12 ans)

ADULTE : 18h à 23h00

MARDI

MINI BAD : 17h15 à
18h15

(de 6 à 12 ans)

hors vacances scolaires

MERCREDI

ADO "entraînement" :
18h à 20 h

ADULTE : 18h à 20h

Pour tous renseignements

Lucie 06 71 78 19 22 Laetitia 06 27 60 57 02

Ne pas jeter sur la voie publique



« Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yoga », et c'est reparti !

Les vacances sont terminées et il faut reprendre le rythme !

Les grasses matinées, les siestes, les doigts de pied en éventail sur la plage, les longues soirées d'été à observer les étoiles... c'était pourtant bien agréable.

La rentrée a du bon car avec «Autan Pour Soi» vous allez retrouver tout au long de l'année l'état de sérénité de ces moments privilégiés.

Dès le 13 septembre, nos animatrices expertes dans l'art de vous apporter à la fois détente et énergie vous proposent suivant vos besoins et vos souhaits du Qi gong, du Taiji Quan ou du Yoga.

Le Yoga est dispensé par Martine et Christine, professeures, formées par la Fédération Française de Hatha-Yoga. Elles vous proposent plusieurs cours de Hatha-Yoga par semaine : pour adultes et adolescents, yoga pour enfants et stages réguliers.

Le Hatha-Yoga est une science et un art de vie conçu dans l'Inde antique. Il englobe un ensemble de techniques. Il peut être pratiqué avec succès par tous. Le Hatha-Yoga est souvent traduit par le «yoga de l'effort» ou yoga postural, mais c'est aussi un chemin vers une connaissance de soi.

Après une courte relaxation, les postures, dites Asanas, s'enchaînent, portées par le souffle (afin d'assouplir vos articulations, étirer la chaîne musculaire, améliorer votre endurance, renforcer votre équilibre dans le respect du corps et des possibilités de chacun, chacune).

L'étude du pranayama (ou science de la respiration) vous sera également proposée, de même que des relaxations et méditations durant les cours.

L'objectif étant unique : retrouver un «Souffle de Bien Être», les moyens sont multiples. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos animatrices de Yoga.

Le Tai Chi Chuan et le Qi Gong issus de la culture traditionnelle chinoise sont des pratiques corporelles énergétiques.

Les mouvements fluides et harmonieux pratiqués de manière lente et précise améliorent stabilité, coordination, souplesse, mémoire et conscience de soi. En Chine, on les appelle «gymnastiques de longue vie».

Le Yoga pour enfants est une activité ludique, de détente et de plaisir. L'animatrice proposera des histoires, des contes, des jeux et l'enfant abordera la pratique en s'inspirant de la nature (animaux, arbre...). Il développera son écoute, sa concentration, son attention. Il apprendra aussi à connaître son corps, et à affiner son schéma corporel. Il découvrira la fonction respiratoire.

Cette activité peut avoir comme objectifs de se détendre et gérer son stress en situation familiale, scolaire, sportive, de loisirs ou autre, mais aussi d'améliorer ses compétences de mémorisation en augmentant ses capacités de concentration.

Et comme chaque année, pour celles ou ceux qui hésiteraient, le premier cours d'essai vous est offert.

En avant-première, vous pourrez nous rencontrer le 5 septembre 2021 au Forum des associations organisé par les commerçants de Marssac, place du Barry. Nous vous disons donc à très bientôt.

Page Facebook Autan Pour Soi Bien-Être et Site de la Mairie de Marssac sur Tarn rubrique «Associations» autanpoursoi@laposte.net

Les Animatrices et le bureau de l'Association «Autan pour Soi».

Association «Autan pour Soi» affiliée la Fédération Sport pour Tous

ACTIVITES	INTERVENANTES	LIEUX	SALLES	JOURS	HORAIRES
Qi Gong	Nathalie	Marssac	Dojo de Marssac	Lundi	9h/10h15
Yoga /Relaxation	Christine	Marssac	Dojo de Marssac	Lundi	10h15/11h45
Qi Gong	Nathalie	Albi	Salle Allegria	Lundi	12h20/13h35
Yoga adultes	Martine	Albi	Salle Allegria	Lundi	18h30/20h
Qi Gong	Nathalie	Florentin	Salle Florentine	Mardi	8h45/10h
Tai Chi Chuan	Nathalie	Marssac	Salle de l'extension de la salle des Fêtes	Mardi	14h/15h15
Qi Gong	Nathalie	Terressac	Salle Temps Danse ZA Brouillac Terressac	Mercredi	10h45/12h
Qi Gong	Nathalie	Albi - extérieur	Pratgraussals	Mercredi	12h20/13h35
Qi Gong	Nathalie	Florentin	Salle Florentine	Mercredi	18h30/19h45
Tai Chi Chuan	Nathalie	Marssac	Salle de l'extension de la salle des Fêtes	Mercredi	20h15/21h30
Qi Gong	Nathalie	Marssac	idem	Jeudi	9h/10h15
Yoga adultes	Martine	Marssac	Salle Nouvel Espace Artistique - Avenue d'Albi	Jeudi	19h00/20h30
Yoga adultes	Christine	Marssac	Dojo de Marssac	Samedi	10h30/12h
Yoga des enfants	Christine	Marssac	Dojo de Marssac	2 samedis par mois	14h-17h par groupe d'âge

Cap Atout Âge reprend du service



Les ateliers d'Activité Physique Adaptée (exercices ludiques adaptés aux capacités de chacun) à destination des personnes retraitées de 60 ans et plus, reprennent à la rentrée de

septembre : **les jeudis salle Astrolabe à Marssac de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15.**

Ces ateliers permettent :

- d'améliorer sa condition physique grâce à des exercices de renforcement musculaire, d'équilibre, de souplesse et d'endurance,
- d'aider au maintien d'une bonne santé des os et des articulations,
- de préserver son autonomie, de travailler son équilibre et de prévenir les chutes,
- d'être plus actif dans les actes de la vie quotidienne
- de partager un moment convivial.

Ils auront lieu de septembre 2021 à juin 2022, à raison d'une séance d'une heure par semaine en petits groupes de 8 à 12 personnes maximum.

Afin de présenter plus en détail ces ateliers, une réunion d'information aura lieu à Marssac salle Astrolabe le jeudi 9 septembre 2021 à 14h30.

Les ateliers débuteront le jeudi 16 septembre 2021,



possibilité de s'inscrire lors de la réunion d'information ou par téléphone.

Si ces ateliers vous intéressent ou concernent l'un de vos proches, contactez-nous :

Association CAP Atout Age 81 au 07 89 68 99 84 ou par mail capatoutage81@gmail.com

C'est la reprise pour la Gymnastique Volontaire

La reprise des cours de la gymnastique volontaire de Marssac sur Tarn aura lieu le lundi 6 septembre.

Les séances de gym volontaire permettent, toute l'année, outre le maintien du lien social et de la convivialité, de renforcer les capacités physiques des participants : maintenir sa force musculaire, produire et gérer un effort, conserver son équilibre, entretenir sa souplesse et entraîner sa mémoire, en favorisant la conservation des habiletés motrices.

La GV vous propose 9 séances par semaine pour réaliser ces objectifs.

Lundi	20h-21h		Fabrica
Mardi	9h30-10h30	gym sénior	Eric
	10h45- 11h45		Eric
	18h30-19h30		Nicolas
Mercredi	18h45- 19h45		Cécile
Jeudi	10h30-11h30		Jean-Pierre
	19h - 20h	Pilate	Fabrica
	20h-21h	danses aéro-latino	Fabrica
Vendredi	14h-15h	gym sénior	Christine

La cotisation annuelle de 90€ vous donne droit d'assister aux 9 cours hebdomadaires.

Le Président

Halte Répît Détente : Le planning de la rentrée

Depuis plusieurs mois déjà, l'ADMR du Gaillacois, dont fait partie l'ADMR de Marssac, a mis en place l'opération «Halte Répît Détente» pour que les aidants bénévoles, qui s'investissent auprès de leurs proches atteints de maladie neuro évolutive, puissent souffler et s'occuper d'eux-mêmes.

A Marssac, ce lieu d'accueil est ouvert une fois par mois, le jeudi, de 14h à 17h, dans la salle de l'Astrolabe, rue de la Mairie.

Calendrier prévisionnel des prochaines haltes

Jeudi 23 septembre
Jeudi 14 octobre
Jeudi 25 novembre

Pour toutes inscriptions : 05 63 57 66 84

Plus de renseignements :
Plateforme d'accompagnement et de répît de l'ADMR, 460 route de Cadalen, 81600 Brens
Tél : 05 63 57 66 84 ou 07 88 20 38 02
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
pfrgaillacois@admrtarn.fr

Cette année, mettez-vous au tennis



Envie de taper la balle jaune ? Pour varier les plaisirs, pour se défouler après une journée de travail ou pour entretenir votre corps d'athlète, toutes les raisons sont bonnes pour pratiquer le tennis, en famille ou entre amis.

Alors rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club et profitez des installations sur Marssac (deux courts extérieurs et un court dans la salle multisports), Aussac (un court) et Florentin (un court en salle).

Avec la licence, chaque joueur peut développer sa passion tennistique comme il le souhaite, en loisirs ou en s'inscrivant à des tournois.

Sportivement, le MFATC aligne des équipes chez les hommes et chez les femmes, de quoi porter haut les couleurs du club.

L'été a été marqué par l'organisation du premier tournoi interne du club, le Challenge Daniel Carbonneaux en hommage à cet ancien président. Chez les garçons, Théo Panassié s'est imposé en finale face à Mathieu Baujard (victoire de Richard Brunet en consolante), tandis que Marie-Pierre Soulié a remporté l'épreuve féminine.

Renseignements au 06 87 13 45 04.

Bon à savoir : le Pass' Sport, une nouvelle allocation de rentrée sportive pour les enfants de 6 à 17 ans.



Il s'agit d'une aide versée par l'État pour la prise d'une licence ou d'une adhésion d'un jeune de 6 à 17 ans révolus auprès d'un club sportif pour la saison 2021-2022. Elle permet de réduire le coût de la licence ou de l'adhésion que l'on doit payer en s'inscrivant.

Son montant est de 50 € par enfant. L'aide est pour les enfants dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés pour les 16-18 ans émancipés.

Cette allocation peut se combiner avec l'Aide Loisirs Enfants du CCAS de Marssac sous condition que le ou les enfants concernés aient entre 4 et 11 ans.

Plus de renseignements :

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Foot : une ambition commune



L'Albi Marssac Tarn Football ASPTT est né le samedi 5 juin 2021, résultant de la fusion des clubs de l'ASPTT Albi et de Marssac RSRDT amenés par Bernard Espié et François Enguilabert. Un nouveau logo, de nouvelles couleurs mais une ambition commune : faire rayonner le football tarnais à tous les niveaux.

Un club de football qui se veut ambitieux autant pour les équipes féminines que masculines.

En effet, le club compte quatre équipes seniors garçons et l'objectif sera d'aller chercher le niveau national dans les prochaines années. Pour les filles, l'équipe première devra se maintenir en D2F tandis

que la réserve aura pour objectif de remonter en Régional 1 afin de réduire l'écart entre les deux équipes.

L'école de foot maintiendra ses deux sites, Albi et Marssac, et sera chargée de former le futur du club.

Du temps pour apprendre à se connaître.

Durant les mois de juillet et août, les rencontres se sont enchaînées permettant ainsi aux joueurs et joueuses des différentes catégories d'apprendre à se connaître, de créer des affinités mais aussi des automatismes sur le terrain. L'organisation de stages de cohésion, de matchs amicaux et les séances d'entraînement auront permis aux éducateurs de créer les équipes qui disputeront les différents championnats dès la rentrée en septembre.



Les Amis de l'École : association en danger !

Les Amis de l'École c'est : l'organisation du loto, du marché de Noël, de la kermesse, la vente d'objets personnalisés... par une équipe de bénévoles, pour la coopérative scolaire de nos enfants.

L'année 2020-2021 a été encore une année particulière car nous n'avons pas pu organiser de manifestations à cause du Covid-19. Mais nous avons su rebondir et nous adapter en proposant la vente de madeleines Bijou qui, grâce aux parents, enseignants et membres de l'association, a remporté un vif succès. Comme chaque année, le manque de bénévoles met en péril les Amis de l'École, ce qui a des répercussions sur nos enfants avec moins de sorties culturelles et moins de projets pédagogiques par exemple.

VOULEZ-VOUS CELA ?

Non ! Alors rejoignez une équipe sympa et dynamique et devenez bénévole !

Rigolade et bonne humeur assurées.

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale en date qui vous sera communiquée à la rentrée dans le cartable de vos enfants (petit papier rose).

**Contact : Mme FERNANDEZ Sandra, présidente de l'association, au 06 98 04 54 78
sandfernand.54@bbox.fr**

Clap de fin pour le Wa-jutsu Club de Marssac

1992 - 2021 : 29 ans d'existence pour le club de Marssac qui ferme aujourd'hui ses portes.

Mais il faut avant tout se réjouir de ce qui a été, et non pas gémir sur ce qui ne sera plus !

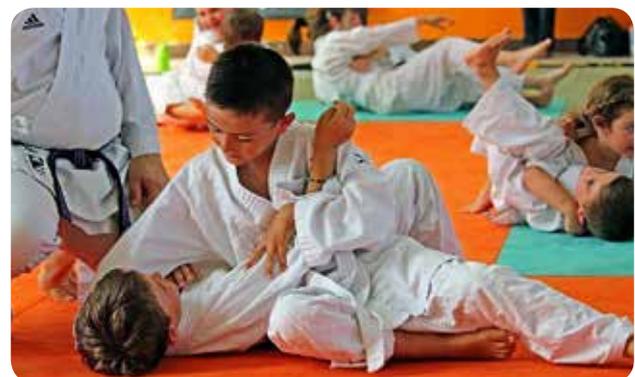
Merci forcément à celui qui a créé cette méthode de ju-jutsu, Maître Quero, et à ses enseignants qui l'ont diffusée.



Merci bien évidemment à Jacques Le Gorrec qui a monté le club en 1992 et qui en a été le socle pendant plus de 25 ans. A Josy, inscrite dès le départ, notre Sempai, l'élève le plus ancien, à François, prof de la première heure, qui a en plus ouvert son propre club à Terssac, et à tant d'autres qui se reconnaîtront...

Merci aux centaines d'adhérents qui, au fil des ans, ont poussé la porte de l'extension de la salle des fêtes, puis du dojo préfabriqué, et enfin du complexe omnisports flambant neuf, et qui nous ont fait confiance pour découvrir cette pratique peu connue, ce budo, différent des sports de combat, différent des pratiques de bien-être, mais avec un peu de tout ça aussi... De belles rencontres, et bien souvent comme une deuxième famille. Certains sont devenus encadrants, d'autres ont assumé la partie administrative, d'autres tout le travail d'organisation de festivités ou de manifestations, ou les décors, ou plusieurs de ces postes, avec un brio époustouflant, et toujours ce bénévolat au cœur de notre pratique. Merci à tous.

Merci aussi bien sûr à la Mairie, aux 4 maires qu'a connus le club (oui, il y a eu des mandats renouvelés) ainsi qu'à leurs responsables des associations mais aussi aux équipes techniques (*on pourrait avoir des tables pour l'Assemblée Générale SVP ? Et des chaises ? Pour la salle, on peut avoir les clefs plus tôt ?*) et à l'équipe du Marssac Info, qui amenait notre actualité dans tous les foyers marssacois. Un merci tout particulier à Mmes Rosé et Delarue qui ont affronté cette crise de la COVID 19 avec une vraie attention pour le tissu associatif, avec la désinfection des tatamis tous les jours par exemple, et à Nathalie Sanchez, toujours présente et efficace pour nos requêtes...



Le Wa-Jutsu ne meurt pas. Le club de Terssac continue l'aventure, avec des cours adultes le mercredi soir et le vendredi soir, et les cours enfants puis ados le mercredi en fin d'après-midi.

Plus de détails sur le site jujutsu-traditionnel-81.fr, par courriel wajct@jujutsu-traditionnel-81.fr ou par téléphone, au 06 43 16 19 62 ou au 06 14 18 87 94.

Merci à tous pour votre présence et pour tous ces beaux moments passés ensemble. Que shin, l'esprit que nous avons forgé, demeure.

C'est la rentrée au Judo Club Marssacois

Bientôt le moment de remettre le judogi (kimono) !

Cette nouvelle saison s'annonce sous le signe de la continuité, avec l'accueil des adhérents dans notre dojo de 180m², installé dans le Complexe Omnisports, Rue Tonimarié, à Marssac et qui permet un entraînement dans les meilleures conditions possibles.

Venez découvrir notre club qui vous propose des cours de judo loisirs et compétition, des préparations aux passages de grades et du Circuit training (accessible aux non-judokas).

Nous accueillons les pratiquants de 4 ans à vétérans. Deux cours d'essai vous seront offerts et un judogi (kimono) pourra vous être prêté. Judokas débutants ou confirmés, venez nous rejoindre.

Le groupe ados/adultes est l'un des plus étoffés du Tarn et nous avons également le plaisir d'avoir plusieurs féminines.

Reprise des cours :

- Ados/Adultes, le mercredi 1^{er} septembre
- Circuit-Training, le lundi 6 septembre
- Enfants, le mercredi 8 septembre

Horaires des cours :

Lundi : Circuit-Training
Ados/Adultes : 19h – 20h15, par Camille

Mercredi : Judo :
Baby Judo 4/5 ans : 16h15 – 17h, par Stéphane + un judoka
6/7 ans : 17h – 18h, par Stéphane + un judoka
8/13 ans : 18h – 19h, par Stéphane + un judoka
Ados/Adultes : 19h30 – 21h, par Franck

Vendredi : Judo :
6/7 ans : 18h – 19h, par Stéphane / Franck + un judoka
8/13 ans : 18h – 19h, par Stéphane / Franck + un judoka
Ados/Adultes : 19h30 – 21h, par Franck

Fort de l'expérience des 4 années passées, le club proposera, à nouveau, cette année du Circuit Training les lundi soir de 19h à 20h15, animé par Camille. Vous souhaitez faire du renforcement musculaire, améliorer et optimiser votre capacité physique, cette activité est faite pour vous. Débutants ou confirmés, ces séances d'entraînement permettent de travailler votre cardio, votre explosivité, votre équilibre... dans une ambiance conviviale. Cette activité est ouverte à tous (dont non-judokas).

L'année sera également ponctuée de moments de convivialité entre les judokas et les familles : Repas réguliers, Noël des enfants, animation découverte, stages, semaine des copains, cours parents/enfants, cérémonies de remise des ceintures.



Nous profitons de cet article pour vous présenter le Bureau 2021 du Judo Club Marssacois, en photo ci-dessus.

Les judokas, les professeurs, le président, le bureau, sont prêts et vous attendent nombreux dès la rentrée. Contact pour toutes informations :
judoclubmarssacois@gmail.com
ou Laurent au 06 99 42 09 06

Retrouvez nous et suivez toute notre actualité :
www.judoclubmarssacois.com
<https://www.facebook.com/judoclubmarssacois>
<https://www.instagram.com/judomarssac>

Cmonécole porte la voix des parents d'élèves

Votre enfant rentre à l'école de Marssac ? En tant que parent, vous pouvez participer à la dynamique de l'école en vous impliquant dans les différentes associations qui gravitent autour de l'école. Parmi elles, l'association Cmonécole porte la voix des parents d'élèves auprès des enseignants et de la mairie et propose des projets (achat groupé de fournitures, verdissement de la cour, etc.)

Pour que votre enfant puisse continuer à bénéficier de ces opérations cette année et les suivantes, nous avons besoin de votre participation ! Ne ratez pas les réunions de présentation qui vous seront proposées en début d'année. Cela ne prend pas beaucoup de temps et c'est l'occasion de rencontrer d'autres Marssacois !

Contactez-nous :
contact@parents-marssac.info
www.facebook.com/parents.marssac

Le Centre Chorégraphique Duolab fait sa rentrée

La saison 2020/2021 a fait vivre des choses inédites à l'équipe du Centre qui a toujours su rebondir sans jamais baisser les bras. C'est avec un réel plaisir et une passion immense que les élèves ont présenté leur spectacle 2021 «Carte blanche» sur la scène de la Maison de la Musique de Cap Découverte le 3 juillet dernier. Succès absolu !

Désormais, place à la saison 2021/2022 qui promet d'être riche, intense et remplie de projets culturels que les adhérents sauront apprécier : masterclass avec des professeurs reconnus dans leurs disciplines, sorties spectacles à la Scène Nationale d'Albi, scènes ouvertes, échanges chorégraphiques etc...

L'équipe pédagogique est sur les starting-blocks et prête à retrouver les anciens et rencontrer les nouveaux élèves !

Cette année, vous pourrez découvrir ou retrouver de nombreuses disciplines, il y en a pour tous les goûts et tous les âges : éveil/initiation (dès 4 ans), modern'jazz (dès 8 ans), danse classique (dès 8 ans), street (dès 8 ans), street girly (ados tous niveaux), talons (à partir de 18 ans) mais aussi stretching postural/pilates et body sculpt (renforcement musculaire/cardio) pour un sentiment de bien-être absolu.

A noter dès à présent :

- Masterclass mensuelle de Salsa et Bachata, un dimanche par mois avec Salima Nouidé (début des masterclass le dimanche 17 octobre) sur inscriptions. Toutes les dates sont disponibles sur le site internet.
- Nouveau : «Viens danser avec ton ami(e)» : durant tout le mois de septembre, chaque élève inscrit a la possibilité de venir accompagné(e) d'un(e) ami(e) afin de faire découvrir notre univers artistique et chorégraphique.

Vous souhaitez rejoindre l'association ? Venez suivre un cours d'essai, c'est gratuit !

Planning et tarifs disponibles sur le site internet :
www.duolab-tempsdanse.fr

Renseignements & inscriptions par mail :
duolab.tempsdanse@gmail.com
ou par téléphone : 06.44.24.69.80.

Vous pouvez également retrouver toutes les actualités du Centre sur les réseaux sociaux.

[Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr]



Urgent offre d'emploi

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Marssac sur Tarn, dont la mission est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins, recrute **un(e) AGENT A DOMICILE (H/F) en CDD avec possibilité de CDI.**

Poste à pourvoir : septembre 2021

Cet agent devra être impérativement en possession d'un permis B et d'un véhicule personnel. Notre association est soumise à l'obligation vaccinale en lien avec la loi relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire. Un justificatif sera nécessaire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Horaires de travail flexibles du lundi au samedi.

Rémunération : selon la convention collective d'aide à domicile.

Merci d'envoyer une lettre de motivation ainsi qu'un Curriculum Vitae par courrier ou par mail aux adresses suivantes :

Association ADMR de Marssac-sur-Tarn
Rue de la mairie
81150 MARSSAC-SUR-TARN
marssacsurtarn@admrtarn.fr
Tel : 05 63 53 09 83

Centre artistique Ambiance Scandale saison 9

De la danse, du chant, du théâtre, du fitness, des arts plastiques, de la pole dance, de la gymnastique acrobatique et du yoga avec Autant pour soi !

Notre comédie musicale Scandalesque a eu un succès au-delà de ce qu'on espérait. Merci à vous tous d'être venus si nombreux et d'avoir été un public réceptif et encourageant tout le long du spectacle !

Les retours sur notre originalité, nos décors et notre écriture chorégraphique nous ont touchés ! Nous tenons à remercier chaleureusement nos élèves et les parents d'élèves pour leur soutien sans faille durant ces 2 saisons sous covid.

Le centre a été invité à participer à des événements dans l'Albigeois : soirée à la cave de Labastide, fête à Lagrave, Urban festival à Albi.

Cette année nous sommes plus qu'heureux de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle discipline dans notre village ! La gymnastique acrobatique enseignée par Christel Valery, diplômée DEJEPS activités acrobatiques, et forte de plus de 10 ans d'enseignement au Salto Albigeois. Cette année c'est exclusivement au centre qu'elle enseignera un cours enfants, un cours ados et un cours adultes. Une discipline à découvrir dès 6 ans (CP).

Le Kangoo jump, fitness sur chaussures à ressorts (fournies par le centre) fait également son entrée au centre !

L'Equipe pédagogique du centre artistique accueille deux nouveaux professeurs de danse au sein de

son équipe : Yann Drouet en HipHop commercial et Jordan Gaben Belly en Lyrical contemporain !

Depuis notre ouverture en 2013, nous vous proposons deux galas de danse, un à Noël et un show à la fin de l'année scolaire. Il est très important pour nous de vous montrer l'évolution de nos élèves durant l'année. Des stages de danse sont organisés tout au long de l'année.

Pour la saison 9 nous mettons en place des stages réguliers de contorsion et souplesse avec une professeur spécialisée de Paris.

L'ambiance du centre artistique est familiale, joyeuse, conviviale et dans le partage ! Chaque élève trouve sa place, s'épanouit et évolue dans le respect et l'écoute. Les cours sont limités à 15 élèves pour le confort et l'apprentissage.

Pour répondre à une forte demande, le centre a créé une nouvelle salle de pole dance ! Nos locaux sont équipés de climatisations, parquets de danse, tapis de scène, miroirs et dispose d'un grand parking !

Les cours de danse commencent dès 3 ans (petite section).

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.centreatistique.com ou au secrétaire : 06 74 34 25 72.

FACEBOOK : centre artistique ambiance scandale
Insta : centre-arts-ambiancescandale



Un rappel nécessaire !

1 / Continuer à se faire vacciner

2 / Continuer à appliquer les gestes barrières



Le catéchisme à Marssac

Tout enfant du CE1 au CM2 baptisé ou non peut s'inscrire au catéchisme.

Les catéchistes donneront tous les renseignements pratiques concernant l'inscription et la manière dont est proposée la catéchèse. Tous les enfants seront les bienvenus.

Le catéchisme est un espace d'accueil, de bienveillance, d'écoute, de partage ouvert à tous, pour découvrir et approfondir la foi. Les catéchistes ont pour mission d'accompagner et d'aider l'enfant à vivre en chrétien dans sa vie quotidienne et de grandir joyeusement sur le chemin proposé par le Christ.

Les séances de catéchisme se déroulent à la salle Saint Orens, rue du Nord à Marssac.



Pour les inscriptions s'adresser à :

Françoise Cabayé, coordinatrice à la catéchèse de la paroisse Sainte-Cécile,
5 boulevard Sibille 81000 Albi.
cabaye.cate@laposte.net
Téléphone : 05 63 43 23 50 ou 07 86 26 29 90

Une personne se tiendra à la salle Saint-Orens, 6 bis rue du Nord à Marssac :
Le mardi 14 septembre de 18h à 19h30.
Le samedi 18 septembre de 10h à 12h.

Les séances de catéchisme reprendront :

Mardi 21 septembre de 17h30 à 18h30
Mercredi 22 septembre de 16h à 17h
Samedi 25 septembre de 10h30 à 11h30

Catéchistes sur Marssac, Labastide, Florentin.
Marie-Françoise Garzotto : 05 63 55 25 47
Laurie Prieto : 07 68 00 14 53

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Du côté des entreprises La sophrologie fait sa rentrée

Bonjour à tous!

Pour la deuxième année consécutive, avec beaucoup de plaisir, je relance le "club sophro" à Marssac-sur-Tarn, à mon cabinet !

Après la coupure d'été qui, je l'espère, vous a permis de prendre du temps pour vous, vient la rentrée. Que ce soit au travail ou à l'école, le rythme et l'organisation nous font vite plonger dans un planning chronométré où il y a peu de place pour relâcher la pression et vivre le moment avec conscience et plaisir.

Et si cette année, vous décidiez que NON !

Si cette année vous décidiez de vous accorder une fois par semaine, une heure, rien que pour vous! Une heure dans une bulle de calme et de bienveillance où vous pouvez vous reconnecter à votre corps, à votre respiration, à vos émotions et ainsi relâcher les tensions. Garder le mauvais stress à distance et renforcer vos structures profondes de confiance en vous et en l'avenir. Vous recharger de positif et lâcher prise en toute sécurité.

C'est ce que je vous propose au "club sophro"!

- le lundi matin de 9h30 à 10h30
- le jeudi matin de 9h30 à 10h30
- le jeudi soir de 18h30 à 19h30

Inscription à l'année hors vacances scolaires : 290€ par personne.

Journée découverte gratuite lundi 13 septembre de 9h30 à 10h30 et le jeudi 16 septembre de 18h30 à 19h30 (inscriptions obligatoires car les places sont limitées en nombre, merci).

Début des cours à partir du lundi 20 Septembre.

Inscriptions par mail :
arabella.thomas13@gmail.fr
ou par téléphone: 07 81 30 63 35
Plus d'info sur mon site :
arabella-thomas-sophrologue.fr
et possibilité de me suivre sur Fb à :
Arabella Thomas, Sophrologue



**Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn**

Nouveau à Marssac : Franconet Convoyage et Services

Franconet Convoyage et Services a ouvert ses portes le 21 mai 2021 au :

Domaine Lamartine
Rond-point de Lamartine
81150 MARSSAC /TARN
Tél : 06 29 15 05 72
Mail : franconet.convoyage.services@gmail.com

C'est sa passion pour les voitures et les Rallyes automobiles qui a poussé Adrien à se lancer dans le nettoyage intérieur et extérieur de véhicules mais pas que... il fait aussi la rénovation des phares, des jantes et un nettoyage en profondeur des sièges.

Il utilise un équipement et des produits professionnels.

A l'écoute de ses clients, il personnalise votre devis en fonction de votre demande.

Il met un point d'honneur à vous rendre votre voiture comme neuve.

Adrien vous attend du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Retrouvez le sur Facebook, Instagram et Tik Tok : **FCsconvoyage**



Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
<i>ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	
Samu Social	115
Pompiers	18
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000

Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Docteur nuit urgence et week end	3966
Enfance en danger	119
Femmes victimes de violences	3919
Harcèlement scolaire enfants parents	3020



Entrepreneurs, le Marssac Info vous ouvre ses pages !

Afin de contribuer à la reprise économique, la municipalité a décidé d'ouvrir les pages du Marssac Info à l'ensemble des entrepreneurs de la commune (artisans, commerçants, professions libérale, etc...), afin qu'ils puissent faire découvrir leurs activités au plus grand nombre.

Les premières parutions débute-ront sur le Marssac Info d'octobre et pourront, selon le nombre, s'étaler en novembre et décembre.

Un 1/4 de page leur sera réservé.

Si vous souhaitez afficher votre entre-prise dans le Marssac Info, merci de

nous fournir les éléments suivants :

- Un titre
- Un court texte de présentation
- Vos horaires
- Vos coordonnées
- Une photo (n'hésitez-pas à nous faire parvenir plusieurs photos afin que nous puissions sélectionner la meilleure), pas de photo de carte de visite par exemple...

Attention :

- Texte sous word
- Photo en jpg

Une seule adresse :

communication@marssac-sur-tarn.fr

A envoyer pour le 25 septembre maxi.

Nouveau à Marssac : salon de coiffure SCULPT'HAIR

Sculpt'hair, c'est le nom du nouveau salon de coiffure qui vient d'ouvrir ses portes à Marssac sur Tarn dans la zone de la Viallette (après le contrôle technique auto).

Déjouant les codes d'un salon traditionnel, c'est un endroit unique, à l'image de Lionel, artisan coiffeur, passionné par son métier.

Expatrié dans le bordelais, il retrouve enfin ses racines tarnaises pour développer le concept dont il imaginait les traits depuis si longtemps. Imaginez un salon vintage d'une surface de 70 m² où se côtoient de vieux objets et un espace d'exposition réservé aux artistes de la région. Le résultat est à la hauteur de son âme créatrice, c'est tout simplement superbe. On s'y sent bien !

Fort de ses 23 ans d'expé-rience dans la coiffure, Lionel saura être à votre écoute et répondre à vos attentes. Il reçoit hommes, dames et enfants, taille les barbes, sur ou sans rendez-vous, tous les jours du lundi au samedi de 9h à 19 h.



Poussez la porte, ça vaut le coup d'œil et le coup de ciseau !

Tel : 06 23 63 48 41



Votre article dans le prochain Marssac Info d'octobre ?

à envoyer avant le 15 septembre 2021
à **communication@marssac-sur-tarn.fr**

**Pas de fichiers en PDF / Textes sous word
Photos en JPEG**



pôle emploi

À LA RENCONTRE DES JEUNES DU TERRITOIRE*

Plus d'informations ? Contactez la Mission
Jeunes Tarn Nord d'Albi au 05 63 47 08 85



05 OCT
2021

17H30

À L'ANCIENNE CANTINE

Rue de la mairie, Marssac-sur-Tarn



* Réservée aux
16-25 ans sortis
du système scolaire